

Diffusion : 29 avril 2019

INFO DTN n°29

Document d'information – Commission d'admission en Collectif France et information sur l'évolution du PPF

Vous trouverez joint à cette info DTN le document présentant la commission d'admission – collectif France pour les disciplines olympiques et paralympique pour la saison 2019-2020.

Nous rappelons aux athlètes que la date limite pour faire connaître leurs intentions est le **lundi 13 mai 2019**. La fiche d'intention est accessible via le lien suivant : <https://fr.surveymonkey.com/r/SFTGRWZ>


Pour toute demande d'information, Merci de contacter le responsable de Pôle France de votre inter région :

- Nicolas LALY - Pôle France de Cesson Sévigné : Bretagne, Normandie, Pays de la Loire, Centre-Val de Loire, Guadeloupe et Martinique - nlaly@ffck.org
- Jean Pierre LATIMIER - Pôle France de Nancy : Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes Côte d'Azur, les TOM (St Pierre et Miquelon, Mayotte, Wallis et Futuna, Nouvelle Calédonie, Polynésie Française) – jplatimier@ffck.org
- Renaud DOBY - Pôle France de Pau-Toulouse : Nouvelle Aquitaine, Occitanie, La Réunion et Guyane – rdoby@ffck.org
- Rémi GASPARD - Pôle Olympique et Paralympique de Vaires-sur-Marne - Site de Saint-Laurent-Blangy : Ile de France, Haut de France – rgaspard@ffck.org

Les possibilités de temps d'échange lors des courses nationales de Pau pour le slalom et la finale de l'Open de France en mai pour la course en ligne seront prochainement communiquées.

EVOLUTION DU PPF Préparer Tokyo 2020 et Paris 2024

Le Parcours de Performance Fédéral (PPF) de notre fédération validé en novembre 2017 est en perpétuelle évolution pour répondre aux besoins et aux attentes :

- De la haute performance sportive ;
 - De la formation des plus jeunes, sportifs et sportives en devenir.
- 

Aussi, cette nouvelle année 2019, nous rapproche un peu plus de l'échéance des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo puisque dès cette année, nos équipes de France vont aller chercher les quotas pour nous représenter au mieux aux JO 2020.

L'accompagnement spécifique des leaders et de toutes, tous les athlètes inscrits dans cette quête olympique et paralympique à court terme est en marche et les Head Coach (HC) ont bâti des stratégies de préparation pour répondre au mieux aux besoins. Ainsi, les sportives et sportifs préparant l'échéance Olympique et paralympique ont un programme d'action individualisé et contractualisé avec la FFCK à travers leur Projet de Performance Individualisé (PPI). Ils s'entraînent au sein du collectif France avec une cohérence entre le développement quotidien, au sein d'un centre d'entraînement (Pôle France, Club, cellule perso...) et les programmes d'actions au service de la performance des athlètes et des entraîneurs.

Cette mobilité des athlètes préparant les JO à travers le monde implique un repositionnement du parcours d'excellence (PEX) et du parcours d'accès à la performance (PASS) dès la rentrée 2019. Les Pôles France deviennent les camps de base des sportives et sportifs en Préparation Olympique et paralympique. En même temps que ces athlètes peuvent être présents sur nos structures, ils sont aussi à travers le monde pour répondre au mieux aux besoins de leur préparation sportive. Leur mobilité offre une nouvelle opportunité aux plus jeunes d'accéder aux Pôles France. Nous espérons ainsi pouvoir contribuer à l'accélération de leur progression sportive.

Les évolutions pour la rentrée 2019

Dès la rentrée scolaire 2019, sur les Pôles France, nous nous mettrons en ordre de marche pour accueillir au mieux les athlètes préparant 2024 et 2028. Sans brusquer les choses, nous allons entamer un rajeunissement de nos PF pour préparer ces futures échéances. Les PF jusqu'ici destinés en majorité à la tranche d'âge correspondant au public étudiant, vont commencer à accueillir des lycéens, lycéennes pour anticiper l'avenir. Ces admissions en structure PEX se feront dans le cadre de la commission d'admission en collectif France. Par conséquent, les structures du PASS (Pôle Espoirs) sont encouragées à se tourner vers la jeunesse pour que la complémentarité des structures continue d'exister. L'accueil au sein des Pôles Espoirs des jeunes sportives et sportifs en collège sera alors possible. Il n'est en aucun cas question de changer du tout au tout, mais d'évoluer pour optimiser la prise en compte des jeunes afin de les accompagner au mieux dans leur progression sportive.

Le rôle des Responsables de Pole France (RPF)

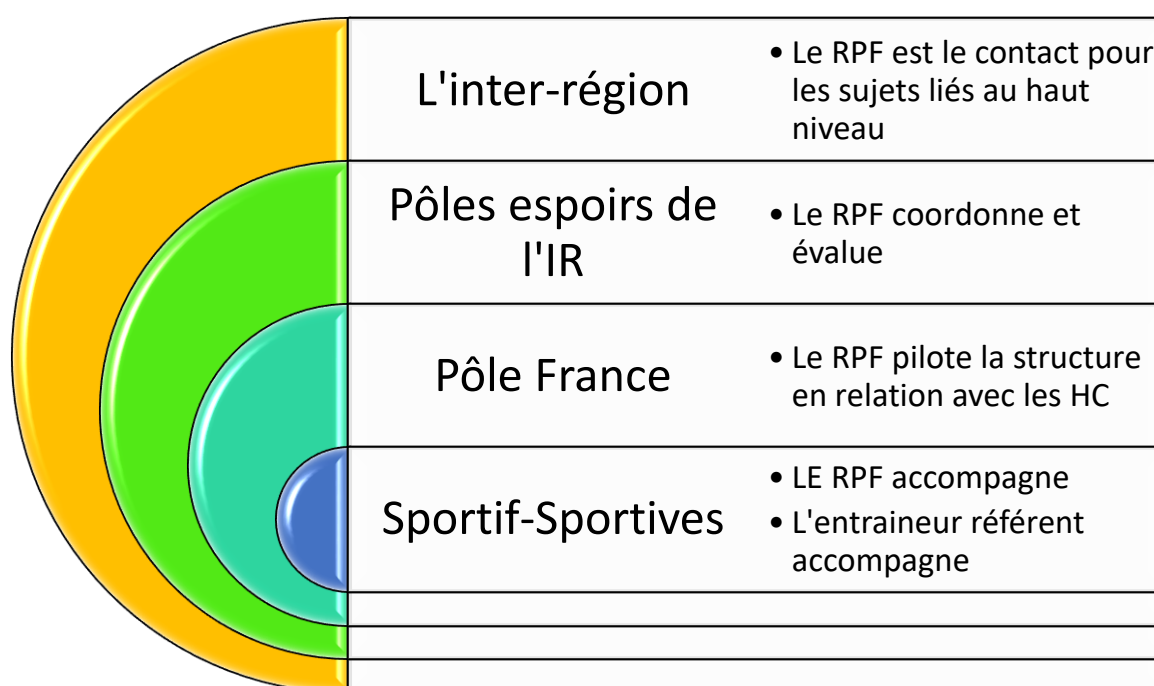
Les Coordinateurs Inter-Régionaux (CIR) voient eux aussi le périmètre de leurs missions réaffirmé sur le PEX et le PASS. Chaque région se voit attribuer un Pôle France de référence qui sera la tête de pont de l'inter région. Chaque PF sera le centre ressource de cette inter région pour :

- Accompagner les athlètes du PEX ;
- Coordonner les structures du PASS ;
- Être centre ressource pour les cadres entraîneurs sportifs et les bénévoles dirigeants.

Ainsi, la dénomination de CIR s'efface pour laisser place au rôle de Responsable de Pôle France (RPF).

Cette redéfinition du périmètre des missions autour du PEX et du PASS donne du sens et du lien pour que chaque Pôle France réponde aux attentes des HC et que chaque Pôle Espoir ait une relation privilégiée avec son PF de rattachement. En aucun cas, il ne s'agit de rétablir des "frontières" interrégionales, mais d'améliorer les relations et les complémentarités entre les structures. Cela n'enlève en rien les possibilités de décloisonnement mais affirme que chacun des Pôles France, piloté par un RPF, prend une part de responsabilité du PPF pour le territoire qui lui est consacré.

Schématiquement le fonctionnement inter-régional s'illustrent de la manière suivante :



Encadrement et découpage interrégional

Des entraîneurs nationaux sont présents sur les Pôles France pour assurer l'entraînement quotidien. Ils encadrent lors d'actions du collectif France et des équipes de France en fonction des stratégies des HC. Ils sont également référents d'athlètes identifiés. Leur mission comprend aussi des interactions avec le PASS et la formation des entraîneurs pour contribuer à véhiculer la culture du haut niveau de la FFCK.

Ci-dessous, la carte de France avec le nouveau découpage interrégional et le Pôle France de référence pour chaque inter région.

Pour Les DOM et les TOM :

- Les 2 DOM les plus à l'ouest (Guadeloupe et Martinique) sont rattachés à l'inter région ouest et au Pôle France de Cesson-Sévigné.
- Les 2 DOM les plus au sud (La Réunion et la Guyane) sont rattachés à l'inter région sud et au Pôle France Pau Toulouse.
- Les TOM sont rattachés à l'inter région est et au Pôle France de Nancy.

